

Plan ministériel

Agence Parcs Canada

2018-2019

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018

N° de catalogue : R61-103F-PDF

ISSN 2371-7858

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général	3
Aperçu de nos plans	5
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	7
Responsabilité essentielle	7
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	7
Services internes	19
Dépenses et ressources humaines	23
Dépenses prévues	23
Ressources humaines prévues	24
Budget des dépenses par crédit voté	25
État des résultats condensé prospectif	26
Renseignements supplémentaires	27
Renseignements ministériels	27
Profil organisationnel	27
Raison d'être, mandat et rôle	27
Contexte opérationnel et risques principaux	27
Cadre de présentation de rapports	28
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	30
Tableaux de renseignements supplémentaires	30
Dépenses fiscales fédérales	30
Coordonnées de l'organisation	31
Annexe : définitions	33
Notes en fin d'ouvrage	37

Message de la ministre

Le plan ministériel 2018-2019 donne aux parlementaires et aux Canadiens et Canadiennes de l'information sur ce que nous faisons et les résultats que nous atteindrons cette année, tout en continuant à contribuer au respect des engagements pris par le premier ministre dans la lettre de mandat de novembre 2015. La participation de Parcs Canada est essentielle à l'accomplissement de ces engagements et je suis ravie de tout ce que nous avons fait à ce jour. En 2018-2019, la priorité de Parcs Canada sera de porter une plus grande attention à l'intégrité écologique, premier point à considérer pour toute décision liée aux parcs nationaux.



Le changement climatique est un des plus grands défis de notre génération, et les aires protégées du Canada jouent un rôle important dans l'atténuation de ses effets. Elles protègent et rétablissent des écosystèmes sains et résilients, absorbent le dioxyde de carbone et contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le gouvernement du Canada est déterminé à lutter contre le changement climatique et à stimuler l'économie propre. Il veut aussi protéger au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures du Canada et 10 % des zones côtières et marines, d'ici 2020, en établissant un réseau d'aires protégées et d'aires de conservation interreliées, représentatives du Canada sur le plan écologique. À l'appui de cet engagement, Parcs Canada dirige, à l'échelle fédérale, la mise sur pied d'un éventail d'aires protégées et de conservation autochtones, et continue de faire progresser la création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, dont le projet de réserve de parc national Thaidene Nëné dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet de réserve de parc national dans le Sud de l'Okanagan et de Similkameen, en Colombie-Britannique, et la réserve d'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga dans le détroit de Lancaster, au Nunavut.

Comme l'intégrité écologique est prioritaire dans tous les aspects de la gestion des parcs nationaux, elle est protégée par des restrictions sévères applicables aux projets d'aménagement. Dans le cadre de notre engagement continu à protéger les lieux patrimoniaux du Canada, nous poursuivons l'élaboration d'un plan d'action pour le parc national Wood Buffalo d'après les recommandations du Comité du patrimoine mondial, en collaboration avec des partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des intervenants clés. Cette approche unifiée nous permettra d'utiliser les meilleures données scientifiques et les connaissances autochtones pour nous assurer que le parc demeure, pour les générations futures, un lieu précieux d'une valeur universelle exceptionnelle. Nous continuerons aussi de travailler avec d'autres ministères fédéraux, des peuples autochtones et des intervenants afin d'améliorer les outils de gestion et de création de politiques pour conserver et gérer efficacement les aires marines nationales de conservation.

Aucune autre relation n'est plus importante pour le Canada que la relation que nous entretenons avec les peuples autochtones. En collaborant avec plus de 300 communautés et organisations autochtones partout au pays, Parcs Canada contribue de diverses façons à la réconciliation significative et tangible dans ses lieux patrimoniaux. Le 14 février 2018, le premier ministre a réaffirmé l'engagement du Canada et a annoncé un processus de participation en vue de tracer la voie pour la reconnaissance et la mise en œuvre des droits autochtones au Canada. À cet effet, l'Agence continuera de prendre des mesures afin de renforcer ses partenariats avec les peuples autochtones dans les lieux gérés par Parcs Canada pour que les voix des Autochtones soient incluses dans les récits et la commémoration, pour soutenir l'établissement de liens continus avec les eaux et les terres traditionnelles, pour mettre en œuvre des structures de gouvernance communes qui reflètent les responsabilités des Autochtones à l'égard des territoires traditionnels, et pour élaborer des expériences de visite autochtones authentiques.

Les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada donnent à la population canadienne une excellente occasion de profiter du plein air et d'en apprendre davantage sur notre environnement et notre histoire. En 2017, pour marquer le 150^e anniversaire du Canada, des millions de Canadiens et Canadiennes sont entrés gratuitement dans les lieux gérés par Parcs Canada. À partir de 2018, le gouvernement du Canada célèbre les familles en offrant aux jeunes de moins de 18 ans l'accès gratuit aux sites de Parcs Canada. En outre, les nouveaux citoyens canadiens qui participent au programme de Laissez-passer culturel peuvent entrer gratuitement dans les lieux de Parcs Canada pendant un an. En 2018-2019, l'Agence misera sur cette collaboration pour faire connaître ses services et échangera avec les nouveaux Canadiens en tenant des cérémonies de citoyenneté dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Ces initiatives ciblant les jeunes et les nouveaux arrivants aideront à faire de ces gens les gardiens de demain.

En encourageant les Canadiens et Canadiennes à visiter leurs parcs nationaux et lieux historiques et en leur fournissant l'information et les moyens pour en profiter, Parcs Canada permet à davantage de Canadiens et Canadiennes de faire l'expérience du plein air et d'apprendre au sujet de notre patrimoine. En 2017, l'Agence a élargi son populaire Programme d'initiation au camping pour que plus de familles à faible et à moyen revenu puissent faire l'expérience de la vie au grand air au Canada. Pendant l'année, l'Agence a organisé 30 activités d'initiation au camping et 500 autres activités d'initiation à la grandeur du pays. En 2018, Parcs Canada misera sur cette réussite en offrant aux Canadiens et Canadiennes encore plus d'occasions de découvrir le camping et les activités de plein air.

Le gouvernement continuera d'investir dans les travaux d'infrastructure liée aux biens patrimoniaux, aux visiteurs, aux voies navigables et aux routes situés dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux partout au Canada. Ces investissements amélioreront la sécurité et la fiabilité des infrastructures, ce qui nous permettra d'offrir des expériences de meilleure qualité grâce auxquelles la population canadienne pourra établir des liens avec les incroyables sites patrimoniaux naturels et culturels du pays.

Les lieux gérés par Parcs Canada sont précieux à mes yeux comme à ceux de beaucoup de Canadiens et Canadiennes. Je suis honorée d'être la ministre responsable de Parcs Canada. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent les plus beaux fleurons du Canada. Ils racontent qui nous sommes, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones. Ensemble, nous devons tout faire pour préserver ces endroits précieux pour les générations futures.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée fédérale

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général

L'Agence Parcs Canada gère un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires patrimoniales protégées naturelles et culturelles au monde, ce qu'elle ne fait pas seule toutefois, mais bien avec l'aide de provinces et territoires, de peuples autochtones, de collectivités, de partenaires et d'intervenants. La collaboration est l'un des principaux thèmes de 2018-2019, et l'Agence est déterminée à continuer de tisser des liens solides qui l'aideront à s'acquitter de sa responsabilité première, soit protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada. Cette année, nous concentrerons nos efforts sur la conservation, la commémoration, la réconciliation avec les peuples autochtones, le rapprochement avec la population canadienne et la durabilité des biens.



Je veux m'assurer que l'Agence Parcs Canada demeure une intendante responsable, un chef de file actif et une partenaire fiable en matière de conservation. L'Agence continuera d'influencer positivement le développement de politiques mondiales de conservation par le biais de mécanismes bilatéraux et multilatéraux comme la Convention du patrimoine mondial, l'Union internationale pour la conservation de la nature, la Convention sur la diversité biologique, l'Alliance nord-américaine pour l'eau et l'énergie, et le G7 Océans. Nous allons améliorer la qualité écologique de nos sites en mettant un accent particulier sur la restauration active ou la stabilisation d'écosystèmes clés. Nous demeurons engagés dans l'effort collectif en cours visant à développer et renforcer la communauté de la conservation du Canada et à protéger la biodiversité d'importance mondiale du Canada.

Nous continuerons également de progresser en matière de désignations historiques nationales en exécutant la stratégie du gouvernement du Canada visant à accélérer l'installation de plaques commémoratives et en faisant participer les Canadiens et Canadiennes de tous les milieux au repérage et à la reconnaissance des personnages, des lieux et des événements qui ont façonné le pays et ses gens.

S'inspirant de ses réussites antérieures, Parcs Canada contribue à l'approche pangouvernementale de réconciliation avec les peuples autochtones, prise en compte dans ses décisions quotidiennes, sa planification et l'élaboration de ses programmes. L'Agence lancera une nouvelle approche de mise en valeur de l'histoire qui sera axée sur le public et veillera à évoquer les perspectives des peuples autochtones et leurs contributions au riche patrimoine canadien. À titre de responsable fédéral du programme pilote des gardiens autochtones, Parcs Canada favorisera la collaboration avec les communautés autochtones de partout au pays pour promouvoir la conservation dirigée par les Autochtones ainsi que l'utilisation des connaissances autochtones pour prendre des décisions concernant l'environnement et le patrimoine culturel sur les territoires traditionnels.

Les Inuits ont joué un rôle essentiel dans la recherche et la découverte des épaves historiques des navires de l'expédition perdue de Franklin et ils continueront d'être des partenaires clés en matière de conservation, de protection, d'interprétation et de gestion du lieu historique national des *Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror*. En 2017, pour la toute première fois, un projet de gardiens inuits a été mis sur pied à cet endroit. Le projet a connu un succès remarquable, et je serai fier de présenter ce travail aux Canadiens et Canadiennes cette année.

Les lieux gérés par Parcs Canada sont les pierres angulaires de l'industrie touristique locale, régionale et nationale du Canada. La nouvelle vision du Canada pour le secteur du tourisme vise notamment à faire du Canada une destination touristique de premier plan grâce à ses parcs nationaux. En 2018, l'Agence lancera une campagne publicitaire nationale visant à diversifier ses visiteurs, à maintenir le taux de fréquentation et à promouvoir la conservation pour ultimement inspirer la prochaine génération de Canadiens et Canadiennes à devenir les gardiens des plus grandes richesses patrimoniales du pays.

L'Agence Parcs Canada continuera d'innover ainsi que d'élargir et de diversifier les programmes et services offerts dans les lieux patrimoniaux. Nous encouragerons davantage la population canadienne, y compris les jeunes et les nouveaux arrivants, à faire l'expérience du plein air et à s'informer sur notre histoire commune, tout en mettant en lumière notre mandat, qui est de protéger ces endroits.

Parcs Canada en est à la quatrième année de la mise en œuvre d'un investissement sans précédent dans l'infrastructure : plus de 3,6 milliards de dollars sont consacrés à améliorer le patrimoine culturel, l'expérience du visiteur, les voies navigables et les routes partout au Canada. Ces fonds contribuent à protéger et à préserver nos endroits précieux tout en stimulant les économies locales, en contribuant à la croissance du secteur touristique et en renforçant leur attrait comme destinations qui célèbrent notre pays.

Je continue d'être impressionné par les membres de l'équipe partout au pays, gardiens des trésors naturels et culturels du Canada. Chaque jour, ils personnifient les valeurs fondamentales de Parcs Canada que sont la compétence, le respect et l'équité. À preuve, l'Agence Parcs Canada s'est récemment classée première au sein des agences et ministères fédéraux (et 41^e dans l'ensemble) sur la liste des meilleurs employeurs au Canada selon Forbes. J'anticipe avec plaisir l'année à venir et toutes les grandes choses que nous accomplirons ensemble.

L'original a été signé par

Daniel Watson

Directeur général, Agence Parcs Canada

Aperçu de nos plans

Priorité : Protection du patrimoine naturel

Parcs Canada étendra le réseau de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et contribuera ainsi à la mise en place d'un réseau représentatif et lié sur le plan écologique d'aires protégées et à l'atteinte des objectifs internationaux en matière de conservation. Éclairée par les meilleures preuves scientifiques et connaissances autochtones, l'Agence conservera et restaurera les parcs nationaux et aires marines nationales de conservation existants, notamment en braquant l'attention de façon accrue sur l'intégrité écologique comme élément prioritaire pour la prise de toutes les décisions dans les parcs nationaux.

Priorité : Protection du patrimoine culturel

Parcs Canada s'assurera que les lieux, les personnes et les événements d'importance pour les Canadiens sont officiellement reconnus, prendra des mesures pour protéger les objets historiques et archéologiques, les paysages culturels et les sites archéologiques du Canada et améliorera l'état des structures patrimoniales.

Priorité : Créer des liens avec la population canadienne

Parcs Canada invite tous les Canadiens à découvrir leur patrimoine naturel et culturel, à s'en rapprocher et à s'y intéresser. L'Agence encouragera les Canadiens à faire l'expérience des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et à apprendre davantage sur l'environnement et le patrimoine du Canada. L'expérience du visiteur sera notamment axée sur les liens avec la nature et l'histoire. Parcs Canada offrira des expériences qui attireront une plus grande diversité de Canadiens, y compris les jeunes et les Canadiens des régions urbaines. L'Agence continuera de jouer un rôle clé pour favoriser le tourisme au Canada et de travailler avec les collectivités voisines pour stimuler les possibilités économiques. De plus, Parcs Canada collaborera avec les Autochtones à des programmes d'interprétation et de narration potentiels reposant sur les activités et connaissances traditionnelles.

Priorité : Durabilité des biens

Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre des projets d'aménagement des infrastructures pour s'attaquer aux travaux reportés et améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures patrimoniales. L'Agence continuera également de faire progresser son plan de durabilité des biens pour protéger le patrimoine culturel et appuyer la prestation des programmes et des services à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'Agence Parcs Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilité essentielle

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats ministériels

En s'acquittant de sa responsabilité essentielle, Parcs Canada favorisera trois résultats ministériels :

- ▶ le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures;
- ▶ le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures;
- ▶ la population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Priorités

Quatre priorités guident Parcs Canada dans l'atteinte des résultats ministériels :

- ▶ la protection du patrimoine naturel;
- ▶ la protection du patrimoine culturel;
- ▶ la création de liens avec la population canadienne;
- ▶ la durabilité des biens.

Priorités pangouvernementales

En produisant ces résultats, Parcs Canada contribue aux priorités pangouvernementales suivantes :

- ▶ un environnement sain et une économie forte;
- ▶ un gouvernement ouvert et transparent;
- ▶ une société inclusive et diversifiée;
- ▶ une réconciliation avec les peuples autochtones.

Priorités ministérielles

- ▶ Élargir le réseau de parcs nationaux du Canada
- ▶ Élargir les programmes et services de Parcs Canada afin que plus de Canadiens et de Canadiennes puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux
- ▶ Offrir un accès gratuit aux jeunes de moins de 18 ans et aux nouveaux citoyens
- ▶ Élargir le programme d'initiation au camping
- ▶ Protéger nos parcs nationaux en y limitant le développement et aider les industries écotouristiques locales (en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique dans le portefeuille de la Petite Entreprise et du Tourisme)
- ▶ Renforcer la protection des espèces en péril au Canada (en collaboration avec le Service canadien de la faune)
- ▶ Accroître la proportion de zones marines et côtières du Canada protégées à 5 pour cent d'ici 2017 et à 10 pour cent d'ici 2020 (en collaboration avec Pêches et Océans Canada et le Service canadien de la faune)

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel 1 : Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures

Création de patrimoine naturel

- ▶ Continuer à jouer un rôle important en tant que responsable national pour le Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique dans l'initiative « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada ».
- ▶ Appuyer la reconnaissance et la mise en place d'un ensemble d'aires protégées et de conservation autochtones.
- ▶ S'employer à élargir le réseau de parcs nationaux et à protéger les zones côtières et marines pour aider le gouvernement à tenir son engagement envers l'objectif numéro 1, notamment grâce :
 - à la **réserve de parc national Thaidene Nëné** (située dans le bras Est du Grand lac des Esclaves des Territoires du Nord-Ouest) : confirmer des limites définitives, conclure la négociation des ententes de création avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première nation dénée Lutsel K'e ainsi que d'une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et rédiger des dispositions législatives pour protéger officiellement la région en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada;

En route vers l'objectif numéro 1 du Canada

- En 2010, le Canada a convenu des objectifs de conservation adoptés en vertu de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique pour conserver au moins 10 % des zones côtières et marines ainsi que 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures au moyen de réseaux d'aires protégées gérés efficacement et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies bien définies d'ici 2020.

- à la **réserve de parc national dans la région du Sud de l'Okanagan et de Similkameen** (région naturelle du Plateau intérieur) : confirmer des limites définitives et l'approche de gouvernance pour une réserve de parc national en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et les Premières nations de la région, puis négocier une ou des entente(s) de création pertinente(s);
- au **parc national des Basses-Terres du Manitoba** : conclure l'évaluation de faisabilité en cours pour un projet de parc national dans la région d'Entre-les-Lacs;
- à l'**aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga** (dans le détroit de Lancaster au Nunavut) : conclure les négociations d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits avec l'Association inuite du Qikiqtani (AIQ);
- à la **dernière zone de glace** (dans le bassin arctique au Nunavut) : lancer une évaluation de faisabilité d'aire marine nationale de conservation;
- aux **aires marines nationales de conservation proposées (Détroit de Georgia Sud en Colombie-Britannique et Îles de la Madeleine situées dans le golfe du Saint-Laurent)** : conclure les évaluations de faisabilité existantes et en cours;
- à d'**autres propositions d'aires marines nationales de conservation dans les régions marines non représentées** : conclure les évaluations de faisabilité et établir les limites définitives des nouvelles propositions, y compris pour un site dans l'est de la baie James, qui, de l'avis de Parcs Canada et du Gouvernement de la nation crie, représenterait la région et constituerait la base d'un accord de gestion coopérative, et pour un site dans l'ouest de la baie d'Hudson. Travailler avec le gouvernement du Nunatsiavut et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à l'initiative Imappivut (« nos eaux ») se rapportant à la gestion des océans dans le nord du Labrador à l'intérieur de la région du règlement des Inuit du Labrador. À la suite de la sélection d'une aire marine nationale de conservation potentielle au large des côtes du parc national des Monts-Torngat par Parcs Canada et le gouvernement du Nunatsiavut, se consacrer à l'initiative Imappivut pourrait constituer un moyen d'amorcer le travail sur la proposition d'aire marine.

Progrès à ce jour

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les limites de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga proposée, annoncées le 14 août 2017, ont contribué à l'engagement du gouvernement du Canada de protéger cinq pour cent des aires marines et côtières d'ici 2017 et seront confirmées avec la conclusion d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits. |
|---|

Conservation du patrimoine naturel

- ▶ Établir de nouvelles priorités pour le Programme de conservation et de restauration afin de financer des projets centrés sur des écosystèmes qui peuvent être restaurés ou stabilisés dès 2018-2019. Ce programme finance des initiatives liées au brûlage dirigé, au rétablissement des espèces et à d'autres types de restauration pour améliorer la santé des écosystèmes des parcs. Un programme de surveillance de l'intégrité écologique à fondement scientifique est utilisé pour établir les écosystèmes à restaurer en priorité.
- ▶ Élaborer un plan d'action pour le parc national Wood Buffalo orienté par les recommandations du Comité du patrimoine mondial en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les principaux intervenants. Une telle approche unifiée tirera parti des meilleures connaissances scientifiques et autochtones existantes et fera ainsi en sorte que le parc national Wood Buffalo demeure à l'avenir un endroit de choix ayant une valeur universelle exceptionnelle pour les prochaines générations.
- ▶ Collaborer avec les organismes partenaires et les spécialistes pour perfectionner les outils et les approches, y compris un cadre d'adaptation, des rapports régionaux et des ateliers, pour mieux comprendre et appuyer l'adaptation au changement climatique dans les parcs et les aires protégées au Canada.
- ▶ Soutenir l'élaboration de plans d'action propres aux sites pour les espèces en péril en conformité avec la Loi sur les espèces en péril et faire preuve de leadership au niveau fédéral pour la gestion de l'utilisation des terres et le rétablissement des espèces au moyen d'un programme actif de mise en œuvre et de restauration.
- ▶ Continuer à faire preuve de leadership à l'échelle nationale dans la gestion des conflits entre les humains et la faune, des espèces surabondantes, des espèces exotiques envahissantes et des incendies forestiers.

Projets de conservation et de restauration

Voici des exemples de projets en 2018-2019 :

- gestion des daims européens non indigènes pour la restauration de la forêt dans la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf;
- augmentation de la population de l'aster du Saint-Laurent, une fleur rare, dans le parc national Kouchibouguac.

Gouvernement ouvert et transparent

- Parcs Canada publie les données servant à évaluer l'intégrité écologique sur le portail de données ouvertes du gouvernement du Canada pour se montrer transparent et responsable envers les Canadiens et Canadiennes.

Amélioration de l'intégrité écologique

- Réalisation de 76 plans de rétablissement d'espèces en péril.
- Adoption d'une loi qui accorde à l'intégrité écologique la plus haute priorité dans la gestion du parc urbain national de la Rouge.

- ▶ Poursuivre la collaboration avec les autres ministères fédéraux, les peuples autochtones et les intervenants pour présenter des outils stratégiques et de gestion afin d'assurer la conservation et la gestion efficaces des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada poursuivra également la mise en œuvre d'un programme de surveillance pilote permettant à l'Agence de mieux comprendre l'état du réseau des aires marines nationales de conservation et de gérer ces aires plus efficacement.
- ▶ S'adapter à la nouvelle disposition législative pour l'évaluation des impacts au Canada et collaborer avec les autres ministères à l'élaboration d'approches pangouvernementales sur la mise en œuvre de celle-ci.

Collaboration avec les Autochtones

- ▶ Favoriser la gestion coopérative avec les Autochtones aux lieux patrimoniaux en mettant en place de nouvelles structures de gestion coopérative ou en passant des structures existantes de promotion des relations à des organismes qui permettent aux peuples autochtones de jouer un rôle dans la prise de décision.
- ▶ Agir à titre de responsable fédéral du programme pilote de gardiens autochtones, un programme quinquennal de 25 millions de dollars annoncé dans le budget de 2017 pour aider les nations et communautés autochtones à exercer leurs responsabilités au sein de leurs territoires traditionnels.

Progrès à ce jour

- Actuellement, les partenaires autochtones jouent un rôle dans la prise de décision de 20 lieux patrimoniaux dans le cadre d'accords de gestion coopérative.

Programme pilote de gardiens autochtones

- Promouvoir la conservation dirigée par les Autochtones ainsi que l'utilisation des connaissances autochtones pour prendre des décisions dans des domaines comme la faune, les pêches, la foresterie, l'exploitation minière et le tourisme.
- L'objectif clé consiste à appuyer les nouveaux programmes de gardiens et ceux déjà en place à compter de l'été 2018.

Résultat ministériel 2 : Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures

Désignation et commémoration du patrimoine culturel

- ▶ Remplacer le plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada de Parcs Canada par un nouveau cadre et mettre en œuvre une nouvelle approche de la présentation de l'histoire dans les sites de Parcs Canada.

- ▶ Poursuivre l'ambitieux projet d'accélérer la commémoration des désignations d'importance historique nationale en tenant 80 cérémonies de dévoilement de plaques commémoratives en 2018.

Commémoration de l'histoire

- ▶ Présenter deux candidatures aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2018, dont Pimachiowin Aki, paysage culturel sous intendance autochtone.
- Depuis 2016, 200 cérémonies de dévoilement de plaques commémoratives ont été tenues.
- Ajout de huit nouveaux sites à la Liste indicative des sites du patrimoine mondial du Canada de l'UNESCO à la suite de présentations/mises en candidature par des Canadiens.

Conservation du patrimoine culturel

- ▶ Prendre diverses mesures afin de mieux protéger la valeur patrimoniale des ressources culturelles de manière durable, y compris s'employer à regrouper la collection d'objets historiques et archéologiques de Parcs Canada, l'une des plus grandes en Amérique du Nord, dans une nouvelle installation construite spécialement à cet effet à Gatineau, au Québec. La collection sera ainsi protégée et accessible pour les générations actuelles et futures.
- ▶ Poursuivre l'élaboration d'une stratégie pour la conservation préventive, une approche durable et rentable, fondée sur des données probantes, pour anticiper et réduire les risques potentiels aux ressources culturelles.
- ▶ Déployer un nouveau navire de recherche marine, le David Thompson, pour appuyer les travaux d'archéologie sous-marine et terrestre et de recherche écologique et sur le changement climatique dans les sites côtiers du Canada, y compris sur le NSM Erebus et le NSM Terror en 2018. À l'avenir, le navire sera également utilisé pour retourner à l'épave du NSM Investigator et participer à des projets d'exploration et de biologie marine dans le détroit de Lancaster.
- ▶ Fournir de l'aide financière pour favoriser la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux reconnus à l'échelon national, mais qui ne sont pas administrés par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, qui relève de Parcs Canada.
- ▶ Donner suite aux recommandations du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable « Préserver le patrimoine du Canada : les fondements de notre avenir » sur la conservation du patrimoine bâti au Canada.
- ▶ Continuer à appuyer la conservation du patrimoine culturel sous la responsabilité d'autres ministères par l'entremise du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada. Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec les ministères gardiens pour réaliser le nombre accru d'examen des interventions à la suite des projets fédéraux d'aménagement des infrastructures en cours au sein du gouvernement.

- ▶ Continuer à investir dans l'amélioration de l'état des structures patrimoniales dans les lieux patrimoniaux, notamment le lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, le lieu historique national du Fort-Lennox, le parc national du Mont-Riding, la Cour de justice de Dawson, l'écluse et le déversoir d'Edmonds au lieu historique national du Canal-Rideau et plusieurs écluses du lieu historique national du Canal-de-Chambly. Dans le cadre de tels travaux, les professionnels de la conservation du patrimoine de Parcs Canada continueront à promouvoir la protection des ressources culturelles dans les projets d'aménagement des infrastructures et mèneront des analyses des impacts afin de repérer et d'atténuer les menaces potentielles.

Investissements dans les biens patrimoniaux

- Restauration du mur de quai Dauphin – principale barrière littorale – LHN de la Forteresse-de-Louisbourg.
- Travaux de réfection et de conservation de la caserne – LHN du Fort-Lennox.
- Restauration des éléments définissant le caractère patrimonial de plusieurs édifices fédéraux du patrimoine – parc national du Mont-Riding.
- Réfection de l'ancien palais de justice territorial de Dawson – LHN du Klondike.
- Réfection de la maçonnerie de pierres – écluse et déversoir d'Edmonds du LHN Canal-Rideau.
- Réfection de plusieurs écluses – LHN du Canal-de-Chambly.

Collaboration avec les Autochtones

- ▶ Collaborer avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour répondre à l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Cela inclut de travailler avec les anciens élèves des pensionnats indiens, les organisations autochtones et la communauté artistique afin de réviser les politiques, critères et pratiques du Programme national de commémoration historique pour incorporer l'histoire, les valeurs patrimoniales et les pratiques de la mémoire autochtones au patrimoine et à l'histoire du Canada.
- ▶ Mettre à jour les priorités stratégiques de commémoration historique pour représenter la diversité du Canada en s'assurant notamment que les perspectives autochtones et les contributions des Autochtones à l'histoire du Canada sont présentes et reconnues.

Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs

Diffusion externe, promotion et engagement

- ▶ Communiquer avec un plus grand nombre de Canadiens grâce aux voies numériques (Web, médias sociaux) pour favoriser la compréhension du public et encourager le soutien relativement au rôle de l'Agence dans la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du Canada.

- ▶ Renforcer continuellement la présence sur le Web afin qu'il soit plus facile pour les visiteurs d'interagir avec le contenu en ligne, de planifier leur visite et de s'instruire sur le patrimoine naturel et culturel du Canada.
- ▶ Lancer une campagne de publicité nationale pour diversifier et maintenir la fréquentation et stimuler la fierté nationale envers les lieux patrimoniaux du Canada ainsi que leur protection.
- ▶ En collaboration avec les partenaires, tirer parti des anniversaires marquants du gouvernement du Canada, comme les commémorations des guerres mondiales, le centenaire du droit de vote des femmes au pays et la deuxième Journée des lieux historiques nationaux annuelle, comme moyen d'attirer de nouveaux publics et de renforcer les liens des Canadiens avec le patrimoine du Canada et d'améliorer leur connaissance de celui-ci.

Participation à l'ère numérique

- Plus de 8,5 millions de cartes d'entrée Découverte gratuites de Parcs Canada ont été distribuées en 2017 – 90 % d'entre elles à des Canadiens.
- Le lancement de multiples campagnes sur les réseaux sociaux a permis d'atteindre plus de 20 millions de personnes en 2017 – #MontrezVotreCarte et #DéfiParcs.
- Le nombre d'abonnés s'élevait à 100 000 sur Instagram à la fin de 2017, près du double de l'objectif initial.
- De nouvelles fonctions et du contenu seront ajoutés à l'application mobile lancée en 2017 et téléchargée plus de 170 000 fois.
- Le trafic sur le site Web de Parcs Canada a augmenté de 54 pour cent de 2016 à 2017.

- ▶ À compter de 2018 et pour les années à venir, offrir l'accès gratuit pour tous les visiteurs de moins de 18 ans aux sites de Parcs Canada et ainsi contribuer à former la nouvelle génération de gardiens du patrimoine naturel et culturel du Canada.
- ▶ Collaborer avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et l'Institut pour la citoyenneté canadienne afin de mieux faire connaître les lieux de Parcs Canada pour renforcer les liens entre les nouveaux citoyens et le patrimoine naturel et culturel du Canada. En 2018, l'Agence tiendra plus de 20 cérémonies de citoyenneté dans des parcs nationaux et lieux historiques nationaux et continuera d'offrir un accès gratuit pendant un an aux nouveaux citoyens canadiens dans le cadre du programme du Laissez-passer culturel.

Diversification des programmes et services

- Plus de 70 000 Canadiens ont profité en 2017 du populaire programme d'initiation au camping.
- De nouveaux produits d'hébergement dans la canopée et sur mesure seront lancés en 2018 pour satisfaire les besoins et les intérêts des visiteurs.
- Parcs Canada travaille avec l'Association canadienne du tourisme autochtone à la promotion et à l'augmentation de l'offre d'expériences autochtones authentiques dans les régions partout au pays. Dans un esprit de collaboration, les communautés autochtones racontent leur histoire dans leurs propres mots.

Amélioration de l'expérience du visiteur

- ▶ Continuer à innover et à élargir et diversifier la gamme de programmes et services offerts dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada pour encourager un plus grand nombre de Canadiens à profiter du plein air et à apprendre sur notre histoire.

-
- ▶ Étendre le populaire programme d'initiation au camping. L'Agence organisera une trentaine d'activités d'initiation au camping ainsi que des activités de diffusion externe dans les centres urbains afin de mieux outiller les Canadiens pour se rapprocher et profiter de la nature.
 - ▶ Diversifier l'offre d'hébergement et les programmes d'interprétation pour encourager la découverte des lieux patrimoniaux et l'apprentissage. Pour faire suite au succès de 2017 et aux commentaires des visiteurs, les outils de planification en ligne et les capacités de réservation pour faciliter la planification des séjours seront améliorés.
 - ▶ Continuer à faire connaître les récits fascinants de l'expédition de Franklin aux Canadiens et au monde entier. L'une des plus importantes initiatives d'archéologie subaquatique de l'histoire canadienne a de nombreuses histoires à raconter, y compris les rencontres entre les Inuits et les explorateurs européens et le rôle important joué par les Inuits dans la découverte du NSM Erebus et du NSM Terror.
 - ▶ Poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle approche de présentation de l'histoire dans les sites de Parcs Canada conformément au nouveau cadre de commémoration historique. Cette approche polyphonique est centrée sur le public et s'assure ainsi que les perspectives autochtones et les contributions des Autochtones à l'histoire du Canada sont présentes et reconnues.
 - ▶ Continuer à renouveler les installations contemporaines qui facilitent l'accès des visiteurs et l'utilisation des lieux patrimoniaux pour assurer la qualité et la fiabilité de l'offre au visiteur et pour répondre à l'évolution de la demande et des besoins de la population. Les projets comprennent des améliorations aux installations de camping dans la réserve de parc national Pacific Rim et le parc national et lieu historique national Kejimikujik, des améliorations aux installations servant aux visiteurs au lieu historique national du Canal-de-Lachine et dans la réserve de parc national Nahanni et des améliorations aux infrastructures qui facilitent l'accès aux visiteurs dans les parcs nationaux Jasper et du Gros-Morne.
- Établissement de liens
- 27,2 millions de visiteurs liées au patrimoine naturel et culturel du Canada en 2017 – une hausse de 11 pour cent par rapport à l'année précédente.
 - Les visites dans les lieux historiques nationaux ont augmenté de près de 25 pour cent par rapport à l'année précédente.
 - Un nombre sans précédent de visiteurs s'est rendu dans les sept lotissements urbains de Parcs Canada en 2017.
 - Plus de 2,3 millions de Canadiens se sont inscrits au bulletin électronique de Parcs Canada pour être mieux informés sur la planification de séjours, les concours et les promotions.
 - Sur le conseil du comité consultatif provisoire de l'expédition de Franklin, une nouvelle initiative de collaboration au Nunavut a été lancée pour recueillir et faire connaître les histoires orales des aînés inuits et autres détenteurs de connaissances sur la tragique expédition de Franklin de 1845.
-

- ▶ Appuyer la nouvelle vision du tourisme du Canada consistant à accroître les revenus au pays grâce au tourisme international.
- ▶ Collaborer avec les partenaires fédéraux afin d'accueillir le nombre croissant de visiteurs chinois dans de nombreux sites de Parcs Canada pour célébrer l'Année du tourisme Canada-Chine 2018 et mettre en œuvre une stratégie à plus long terme pour le tourisme chinois, marché international qui connaît la croissance la plus rapide au Canada.

Économies locales en croissance

- Parcs Canada apporte 3,3 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada et soutient environ 40 000 équivalents temps plein d'un océan à l'autre.
- Les visiteurs au Canada sont un moteur économique important dans les régions urbaines, rurales et éloignées. L'Agence Parcs Canada est présente dans plus de 400 collectivités partout au pays et collabore avec des partenaires et intervenants pour promouvoir les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada en tant que destinations touristiques de premier choix.

Partenariats stratégiques

- ▶ Poursuivre l'établissement de partenariats stratégiques dans le cadre d'activités conjointes ciblées à l'appui du mandat de l'Agence, y compris de la recherche scientifique et universitaire, des efforts de conservation, des campagnes promotionnelles (dont des concours) et des activités de diffusion externe pour atteindre les publics clés, ainsi que l'offre de produits, d'expériences et d'outils d'apprentissage pour favoriser des expériences du visiteur améliorées.

Collaboration avec les Autochtones

- ▶ Continuer le travail pour promouvoir et favoriser l'utilisation des territoires traditionnels par les peuples autochtones ainsi que leurs liens avec ceux-ci. Parcs Canada cherche à conclure des ententes en bonne et due forme à l'appui des activités autochtones traditionnelles. L'Agence soutient ainsi la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- ▶ Collaborer avec les partenaires autochtones à l'échelle nationale et à l'échelle locale pour développer le tourisme autochtone au Canada afin de mieux faire connaître et comprendre aux visiteurs les cultures autochtones et contribuer à la prospérité économique.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures	Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones terrestres) : Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	84 %	31 mars 2020	77 %	s.o.	s.o.
	Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones marines) : Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation	31 %	31 mars 2020	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	90 %	31 mars 2019	s.o.	90 %	88 %
	Nombre de lieux patrimoniaux gérés conformément à l'engagement du gouvernement à l'égard du maintien de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement	De 23 à 25	31 mars 2020	s.o.	s.o.	s.o.
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures	Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	3 778	31 mars 2021	3 691	3 730	3 758
	Pourcentage de ressources culturelles	90 %	31 mars	s.o.	s.o.	s.o.

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	placées sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardées		2022			
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux en mauvais état qui ont été améliorés*	100 %	31 mars 2020	s.o.	14 % 45 sur 328	24 % 80 sur 328
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs	Maintien ou accroissement du nombre de personnes qui se rapprochent de la nature dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada	24,7 M ou plus	31 mars 2019	21,8 M	23,3 M	24,7 M
	Pourcentage de néo-Canadiens et de jeunes adultes parmi les visiteurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	14 %	31 mars 2020	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	De 78 % à 82 %	31 mars 2019	s.o.	s.o.	s.o.
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	À dét.	À dét.	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage de l'infrastructure contemporaine des lieux patrimoniaux donnant accès aux visiteurs ou servant aux besoins de Parcs Canada qui était en mauvais état et qui a été améliorée*	100 %	31 mars 2020	s.o.	14 % 223 sur 1 594	28 % 447 sur 1 594

* Les données de référence pour les structures patrimoniales et pour l'infrastructure contemporaine ont été révisées en 2016-2017 à 422 et 2 942 respectivement pour tenir compte du nombre de biens actuellement évalués comme étant en mauvais ou très mauvais état.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
1 317 818 048	1 317 818 048	1 431 921 249	535 450 133

La hausse des dépenses prévues en 2019-2020 est principalement attribuable à l'augmentation du financement pour éliminer l'arriéré des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des routes et des voies navigables et prendre en considération les pressions sur les immobilisations hautement prioritaires de l'Agence. La diminution des dépenses prévues en 2020-2021 s'explique essentiellement par la temporisation de ce financement.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
4 019	3 940	3 523

La diminution des équivalents temps plein est principalement attribuable à la temporisation du financement pour éliminer l'arriéré des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des routes et des voies navigables et au financement pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence visant à appuyer la création de nouveaux postes pour les étudiants.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)¹.

Services internes**Description**

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
154 709 044	154 709 044	152 195 566	128 839 373

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
1 099	1 092	931

La diminution des dépenses prévues et des équivalents temps plein s'explique essentiellement par la temporisation du financement pour éliminer l'arriéré des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des routes et des voies navigables.

Faits saillants de la planification

- ▶ **Innover grâce à la collaboration.** Grâce à son Laboratoire d'innovation, Parcs Canada encourage activement les solutions pour améliorer l'efficacité et la qualité des programmes et services. En 2018-2019, l'Agence élaborera et fera connaître des solutions novatrices aux défis opérationnels et initiatives de transformation.
- ▶ **Favoriser la santé mentale et le mieux-être.** En vue de favoriser le mieux-être en milieu de travail, le Plan d'action national de Parcs Canada a été créé pour tenir compte d'améliorations possibles à l'échelle de l'Agence. En 2018-2019, le champion de la santé mentale et du mieux-être de l'Agence continuera de soutenir des initiatives du mieux-être afin d'assurer la santé continue des membres de l'équipe.
- ▶ **Mettre sur pied une équipe de transition de la paye.** Parcs Canada a mis sur pied une équipe de transition pour régler les problèmes liés au système de paye Phénix. L'Agence continuera à soutenir les employés en aidant à résoudre les problèmes de paye.

Projet pilote novateur

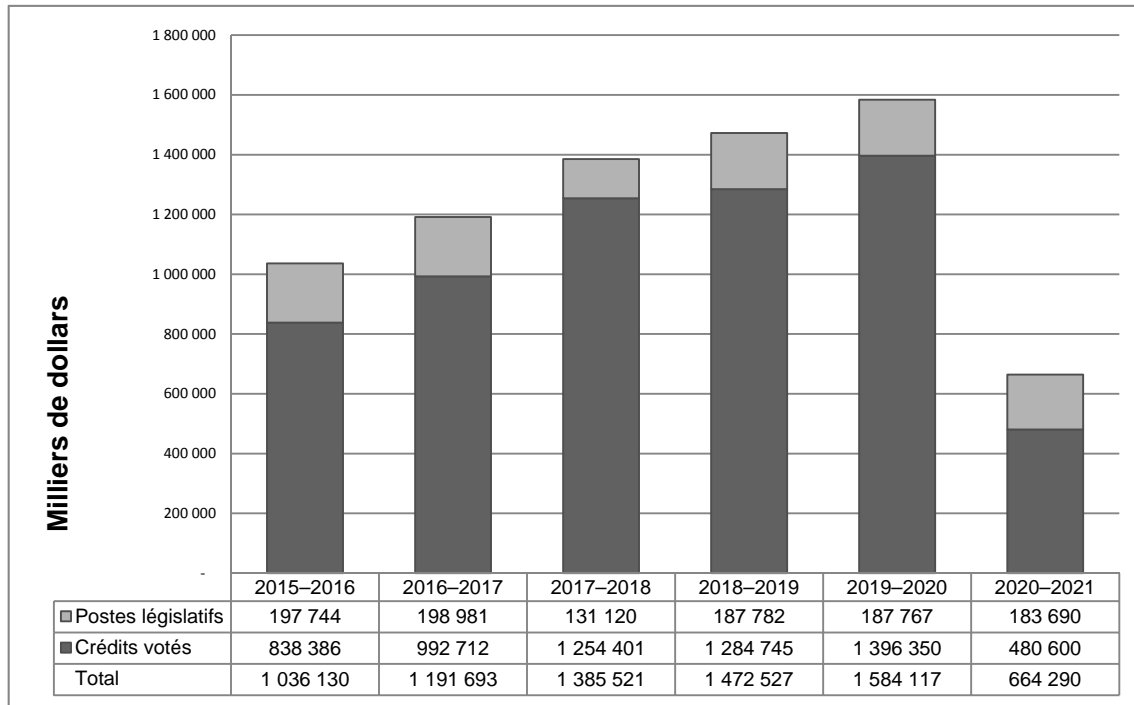
- En 2017, les visiteurs du Village de l'inspiration d'Ottawa ont pu essayer plusieurs sorties virtuelles immersives dans les endroits de Parcs Canada grâce à Google Expeditions, un nouveau produit d'apprentissage en réalité virtuelle.
- Le projet pilote novateur visait à évaluer le potentiel de ce type d'expérience pour joindre les Canadiens là où ils sont dans le cadre d'efforts de rapprochement en milieu urbain.

-
- ▶ **Mettre en œuvre analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).** En 2018-2019, Parcs Canada préparera un cadre ACS+ et intégrera par la suite officiellement l'ACS+ à la prise de décision.
 - ▶ **Collaborer ouvertement et numériquement avec les partenaires et les Canadiens.** En 2018-2019, Parcs Canada introduira de nouveaux outils pour améliorer ses services et faciliter les collaborations numériques à l'interne et avec les partenaires. Ces outils aideront les membres de l'équipe à collaborer dans l'ensemble du Canada et serviront les partenaires d'un océan à l'autre.
 - ▶ **Doter Parcs Canada d'une main-d'œuvre mobile.** En 2018-2019, Parcs Canada offrira de nouveaux outils pour permettre aux membres de l'équipe de tirer avantage des services infonuagiques. Parcs Canada continuera également d'équiper les membres de l'équipe d'applications mobiles pour les aider à exécuter son mandat.
 - ▶ **Se rapprocher des Canadiens à l'aide des données ouvertes.** Parcs Canada appuie la priorité du gouvernement du Canada liée aux données ouvertes. L'Agence élaborera un cadre qui contribuera à intégrer les données ouvertes à tous ses secteurs. En 2018-2019, les efforts en matière de données ouvertes seront essentiellement déployés pour aider les spécialistes de la géomatique de Parcs Canada.
 - ▶ **Utiliser la technologie pour s'améliorer continuellement.** Parcs Canada améliore son infrastructure réseau et ses télécommunications. En 2018-2019, l'Agence augmentera sa capacité d'Internet de base de 50 pour cent et modernisera ses services téléphoniques. De tels changements permettront aux membres de l'équipe d'offrir aux Canadiens des services et programmes ouverts et adaptés aux besoins.
 - ▶ **Encourager la collaboration interdisciplinaire.** Les Biens immobiliers ont constitué une communauté de pratique servant de tribune pour promouvoir les pratiques exemplaires, la mise en commun de l'information et l'apprentissage. Cette communauté de pratique encouragera les approches de collaboration interdisciplinaire pour la gestion des biens immobiliers dans l'ensemble de l'Agence Parcs Canada.
 - ▶ **Normaliser et simplifier les directives.** L'ensemble de directives de Biens immobiliers en est à être rédigé de nouveau pour assurer une approche normalisée en matière de saine gestion des avoirs immobiliers de Parcs Canada.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



L'augmentation des dépenses et des dépenses prévues sur 5 ans (de 2015-2016 à 2019-2020) est principalement attribuable aux investissements dans les infrastructures d'environ 3,6 milliards de dollars permettant à Parcs Canada de réhabiliter une partie importante de son inventaire de biens construits. La majeure partie du financement se termine en 2019-2020, ce qui explique l'importante diminution du financement en 2020-2021.

Les dépenses législatives projetées en 2017-2018 connaissent une baisse marquée en raison d'une diminution des revenus prévus de l'Agence. Cette baisse est la conséquence de l'entrée gratuite pour tous les visiteurs dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada. La réduction est compensée par une augmentation correspondante des autorisations votées en 2017-2018.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	894 750 846	1 037 923 019	1 232 543 746	1 317 818 048	1 317 818 048	1 431 921 249	535 450 133
Total partiel	894 750 846	1 037 923 019	1 232 543 746	1 317 818 048	1 317 818 048	1 431 921 249	535 450 133
Services internes	141 379 561	153 770 032	152 977 509	154 709 044	154 709 044	152 195 566	128 839 373
Total	1 036 130 407	1 191 693 051	1 385 521 255	1 472 527 092	1 472 527 092	1 584 116 815	664 289 506

Pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017, les montants représentent les dépenses réelles telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics. Pour l'exercice 2017-2018, les montants représentent les dépenses prévues comprenant les dépenses budgétaires et législatives prévues telles qu'elles sont présentées dans les budgets principal et supplémentaire des dépenses.

Pour la période de 2018-2019 à 2020-2021, les dépenses prévues reflètent le financement accordé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2020-2021
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	3 613	3 907	4 289	4 019	3 940	3 523
Total partiel	3 613	3 907	4 289	4 019	3 940	3 523
Services internes	1 030	1 107	1 218	1 099	1 092	931
Total	4 643	5 014	5 507	5 118	5 032	4 454

L'augmentation des équivalents temps plein en 2016-2017 est principalement attribuable à l'augmentation du financement pour éliminer l'arriéré des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des routes et des voies navigables ainsi qu'à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence visant à appuyer la création de nouveaux postes pour les étudiants.

L'augmentation des équivalents temps plein en 2017-2018 est principalement attribuable au financement en cours d'exercice pour élaborer des programmes et rapprocher les Canadiens des lieux patrimoniaux au pays dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada et à l'expansion continue de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence visant à appuyer la création de nouveaux postes pour les étudiants.

La diminution des équivalents temps plein de 2018-2019 à 2020-2021 s'explique essentiellement par la temporisation du financement pour éliminer l'arriéré des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des routes et des voies navigables et par le financement pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence visant à appuyer la création de nouveaux postes pour les étudiants.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de Parcs Canada, consulter le [Budget principal des dépenses 2018-2019](#)².

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Parcs Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Parcs Canada](#)³.

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	780 568 000	785 440 000	4 872 000
Total des revenus	81 000 000	140 000 000	59 000 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	699 568 000	645 440 000	(54 128 000)

Le coût de fonctionnement net devrait diminuer de 54,1 millions de dollars en 2018-2019 en raison d'une augmentation prévue des revenus après une année d'accès gratuit à tous les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marine nationale de conservation de Parcs Canada pour célébrer Canada 150.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée fédérale

Administrateur général : Daniel Watson, directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur l'Agence Parcs Canada](#)⁴
- [Loi sur les parcs nationaux du Canada](#)⁵
- [Loi sur le parc urbain national de la Rouge](#)⁶
- [Loi sur les lieux et monuments historiques](#)⁷
- [Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada](#)⁸
- [Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent](#)⁹
- [Règlement sur les canaux historiques](#)¹⁰ en vertu de la [Loi sur le ministère des Transports](#)¹¹
- [Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales](#)¹²
- [Loi sur la protection des phares patrimoniaux](#)¹³
- [Loi sur les espèces en péril](#)¹⁴

Année d'incorporation ou de création : 1998

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de Parcs Canada](#)¹⁵.

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le [site Web de Parcs Canada](#)¹⁶.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Parcs Canada pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

Réponsabilité essentielle	Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada			Services Internes	
Description	Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation ; désigner des lieux, des personnes et des évènements d'importance historique nationale ; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone ; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement ; assumer ces responsabilités avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.				
Résultat ministériel	Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures	Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures	La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs		
Indicateur	<p>Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones terrestres) : Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux</p> <p>Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones marines) : Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation</p> <p>Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée</p> <p>Nombre de lieux patrimoniaux gérés conformément à l'engagement du gouvernement à l'égard du maintien de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement</p>	<p>Nombre de lieux, de personnes et d'évènements dont l'importance nationale est officiellement reconnue</p> <p>Pourcentage de ressources culturelles placées sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardées</p> <p>Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux en mauvais état qui ont été améliorés</p>	<p>Maintien ou accroissement du nombre de personnes qui se rapprochent de la nature dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada</p> <p>Pourcentage de néo-Canadiens et de jeunes adultes parmi les visiteurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada</p> <p>Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada</p> <p>Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes</p> <p>Pourcentage de l'infrastructure contemporaine des lieux patrimoniaux donnant accès aux visiteurs ou servant aux besoins de Parcs Canada qui était en mauvais état et qui a été améliorée</p>		
Répertoire des Programmes	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public		Expérience du visiteur

Parcs Canada a effectué une transition du résultat stratégique et de l'architecture d'alignement des programmes au nouveau cadre ministériel des résultats, conformément aux exigences de la Politique sur les résultats. Le nouveau cadre ministériel des résultats améliore la capacité de Parcs Canada à présenter les résultats et s'accorde avec la façon dont Parcs Canada communique avec ses partenaires, les intervenants et les Canadiens. Trois résultats ministériels, appuyés par douze indicateurs, permettent d'exprimer le mandat de Parcs Canada consistant à protéger le patrimoine naturel et culturel tout en offrant des expériences enrichissantes et en formant les gardiens de demain. Le cadre ministériel des résultats de Parcs Canada est en outre appuyé par le Répertoire des programmes comptant cinq programmes qui rendent compte de l'architecture de programmes actuelle de l'Agence.

Concordance entre le cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada		
Programme de création de lieux patrimoniaux	1.1.1 Création de parcs nationaux	100
	1.1.2 Création d'aires marines nationales de conservation	100
	1.1.3 Désignation de lieux historiques nationaux	100
	1.1.4 Autres désignations de lieux patrimoniaux	100
Programme de conservation des lieux patrimoniaux	1.2.1 Conservation des parcs nationaux	100
	1.2.2 Conservation du parc urbain national	100
	1.2.3 Conservation des aires marines nationale	100
	1.2.4 Conservation des lieux historiques nationaux	100
	1.2.5 Conservation d'autres lieux patrimoniaux	100
Programme de promotion des lieux patrimoniaux et de soutien du public	1.3.1 Promotion des lieux patrimoniaux	100
	1.3.2 Partenariats et participation	100
Programme d'expérience du visiteur	1.4.1 Expérience du visiteur dans les parcs nationaux	100
	1.4.2 Expérience du visiteur dans le parc urbain national	100
	1.4.3 Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation	100
	1.4.4 Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux	100
	1.4.5 Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux	100
Programme de gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	1.5.1 Gestion des lotissements urbains	100
	1.5.2 Gestion des routes	100
	1.5.3 Gestion des canaux patrimoniaux	100

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)¹⁷.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#)¹⁸.

- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- ▶ Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)¹⁹. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (international)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY)

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Courriel : information@pc.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)¹

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

1. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la *Politique sur les résultats*.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2018-2019, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

1. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
2. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
3. État des résultats prospectif de Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd>
4. Loi sur l'Agence Parcs Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
5. Loi sur les parcs nationaux du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
6. Loi sur le parc urbain national de la Rouge, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/>
7. Loi sur les lieux et monuments historiques, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
8. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html>
9. Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
10. Règlement sur les canaux historiques en vertu de la Loi sur le ministère des Transports, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/>
11. Loi sur le ministère des Transports, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-18/>
12. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
13. Loi sur la protection des phares patrimoniaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
14. Loi sur les espèces en péril, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
15. Raison d'être, mandat et rôle, <http://pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2018-19/is-si>
16. Contexte opérationnel et risques principaux, <http://pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2018-19/is-si>
17. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
18. Tableaux de renseignements supplémentaires, <http://pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2018-19/is-si>
19. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>